

Parentalité, égalité : "changer de paradigme"



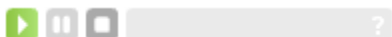
Civilisation - Écrit par Arnaud Bihel - Mercredi, 08 Juin 2011 10:50



Changer le regard sur la parentalité en entreprise, impliquer davantage les pères. Brigitte Grésy présente 25 propositions pour l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités familiales, et ce « tout au long de la vie ». Des mesures bien accueillies ; reste à les mettre en oeuvre.

En commandant à l'Inspection générale des affaires sociales un rapport sur l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités familiales, Roselyne Bachelot ne voulait pas de « propositions à l'eau tiède ». La ministre des Solidarités n'a pas été déçue. Avec les mesures proposées dans le rapport qu'elle a rendu, mardi 7 mai, Brigitte Grésy (*photo*) entend « transformer l'équation ». « Aujourd'hui, la parentalité en entreprise est vue comme facteur d'appauvrissement, je voudrais la transformer en facteur d'enrichissement », explique l'inspectrice des affaires sociales

Pour changer ce paradigme, et impliquer davantage les pères dans la vie familiale, Brigitte Grésy propose un nouveau concept : la « parentalité tout au long de la vie » :



Le temps des négociations

Les militants de l'égalité accueillent favorablement ce rapport. Le Laboratoire de l'égalité « se réjouit » de sa publication et en salue les propositions. La valorisation de l'implication des pères dans la vie familiale, rappelle ce réseau, est l'un des quatre axes du Pacte pour l'égalité qu'il proposera à la signature des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

Il y a un an, le gouvernement [écartait de ses priorités](#) la réforme du congé parental pourtant promise en 2007. Mais Roselyne Bachelot l'assure : « Nous souhaitons que ces propositions ambitieuses trouvent une issue heureuse ». Pour cela, place désormais au temps de la concertation avec les partenaires sociaux, qui apparaissent [d'ores et déjà favorables](#) à un congé de paternité allongé. Les mesures du rapport Grésy commenceront à être discutées dès le 28 juin lors d'une table ronde sur l'égalité professionnelle qui réunira syndicats, patronat, et les ministères des Solidarités et du Travail. Puis à partir de septembre au cours des négociations entre partenaires sociaux.

Reste aussi la question financière. Brigitte Grésy estime à 250 millions d'euros le surcoût maximum pour la sécurité sociale des mesures liées au « temps court ». Mais il ne faut pas s'arrêter à ce chiffre, et prendre en compte également « les externalités positives » : un meilleur partage des tâches familiales induira « moins de congés pathologiques pour les femmes, un moindre recours aux modes de garde d'enfants. Et cela permettra d'harmoniser le temps à l'avenir, en évitant des coûts pour l'entreprise en terme de tension, de souffrance au travail », estime l'inspectrice générale des affaires sociales. Pour qui « la non-

Des mesures qui s'appuient sur une architecture en 3 temps :

- **Le temps court : celui de la naissance.**

Avec une proposition phare : refonder les congés maternité et paternité. Pas de changement au final pour la mère : elle disposerait d'un congé de maternité de 12 semaines. A quoi s'ajoute, **après la naissance, un "congé d'accueil de l'enfant" : 4 semaines pour la mère comme le père.** Avec une semaine de bonus si le père prend tout son congé.

Pour le rendre plus attractif pour les hommes, et éviter qu'il éloigne les femmes de l'emploi, **le congé parental serait ramené à un an, et mieux rémunéré, et comporterait deux mois à prendre exclusivement par le père.**

- **Le temps quotidien.** C'est celui qui nécessite des aménagements au jour le jour entre travail et vie familiale.

« C'est sans doute là que les leviers d'action sont plus difficiles », juge Brigitte Grésy. Il s'agit en effet, via les négociations entre partenaires sociaux, de **donner davantage de marge aux salarié-e-s dans le choix de leurs temps de vie** (horaires aménagés, RTT...).

Brigitte Grésy estime nécessaire, pour accompagner les actions, l'élaboration d'un **guide de la parentalité au niveau national**, sur le modèle de [celui déjà proposé par l'ORSE](#).

concordance des temps entre vie familiale et travail » est, aujourd'hui, « quasiment un risque psychosocial ».

Pour aller plus loin :

- [Le rapport Grésy](#) "sur l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et familiales dans le monde du travail" - PDF, 115 pages.
- [La synthèse du rapport](#) - PDF, 6 pages.

- **Le temps long : tout au long de la carrière.**

Dans ce domaine, on trouve la proposition la plus novatrice du rapport : le **droit individuel à la parentalité**, ou DIP, « un acronyme qui va faire florès », anticipe Roselyne Bachelot. Il s'agirait de permettre, grâce à une période de 3 mois rémunérée, de prendre un « temps de respiration » pour s'occuper d'un enfant, d'un adolescent – ou plus généralement d'un proche - à toute période de la vie.



[< Précédent](#)

[Suivant >](#)